

Lure, le 15 Novembre 2020

## **LES NOUVEAU-NÉS, EXIGENT DE NAÎTRE DANS LEUR COMMUNAUTÉ DE VIE**

Les Communautés humaines ne peuvent se passer d'accueillir leurs nouveaux membres.

Une naissance n'est pas d'abord un acte technique !

C'est avant tout le temps fondateur d'une nouvelle relation au monde.

*Ce qui sauve le monde de la destruction totale, naturelle, c'est la natalité* (H. Arendt, 1958)

Fermer une Maternité, c'est priver une communauté de ce temps fondateur !

Depuis la deuxième guerre mondiale, en France, les deux-tiers des Maternités ont été fermées.

Cette situation ne cesse de s'aggraver.

Die, petite maternité accueillant chaque année aux alentours de cent cinquante bébés dans d'excellentes conditions appréciées de toutes les mamans, vient d'être autoritairement fermée en dépit d'un fort attachement de la population. Peu de temps après cette décision de l'Agence Régionale de la Santé, un couple a perdu un deuxième enfant en l'absence d'une césarienne qui ne put être pratiquée assez rapidement. L'A.R.S. a été condamnée, mais la Maternité est toujours fermée.

À Orthez, une maman est morte à la suite d'un accident anesthésique. Le médecin responsable d'une grave faute a été lourdement condamné mais la Maternité est toujours fermée.

Et les fermetures continuent : après Bernay, Le Blanc, Bar le Duc, Thann, Altkirch, Privas, la maternité de Dinan en Bretagne a fermé ses portes ce lundi. Digne a dû se mobiliser pendant le premier confinement, pour tout simplement obtenir que des procédures de recrutement soient lancées pour remplacer des obstétriciens sur le départ.

.../...

.../...

Afin de répondre aux exigences plus que légitimes tant des familles que des autorités médicales et administratives, il est impératif d'assurer la sécurité de ces naissances par une collaboration étroite, respectueuse et confiante des unités d'obstétrique de Niveau III avec les niveaux II et I que sont *les petites Maternités*, ainsi que les accouchements réalisés en Maison de Naissance et à domicile exclusivement par des sages-femmes (les bilans récents publiés par celles-ci démontrent précisément leurs qualités professionnelles).

Désormais les soignants concernés disposent de moyens diagnostiques d'une grande précision et valeur pronostique.

Quant au tarissement du recrutement des médecins, il a été délibérément organisé par la diminution forte et prolongée de leur nombre (de plus de 8000 à près de 3000 durant plus de vingt-cinq ans !).

Quoi qu'il en soit l'amélioration des conditions obstétricales passe impérativement par une meilleure reconnaissance du rôle et de la place des sages-femmes comme incontournables professionnelles de la naissance.



#### COORDINATION NATIONALE

#### des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

**Tél : 09 67 04 55 15**

**SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025**

**Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146**

Site : <http://coordination-defense-sante.org/>

Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)

**Présidente** : Michèle LEFLON [michele.leflon@orange.fr](mailto:michele.leflon@orange.fr)

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

**Vice-Présidente** : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02